



# Communiqué de presse

Information réglementée

11 mai 2011

## Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

### *Notification de participations importantes*

**Malines, 11 mai 2011** – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l’Article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et à l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

Le 10 mai 2011, la Société a reçu une déclaration de transparence de la part de BNP Paribas Investment Partners SA, indiquant qu'à la date du 6 mai 2011, BNP Paribas Investment Partners SA détenait 5.628.110 actions (notification précédente: 5.673.419), soit 4,97% du total des actions émises par la Société (notification précédente: 5,05%).

Le texte intégral de cette déclaration est également disponible à la section “investor relations” de notre site web [www.telenet.be](http://www.telenet.be).

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA, successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Cette information est également disponible à la section “investor relations” de notre site web [www.telenet.be](http://www.telenet.be).

#### Contacts

Juridique: Dieter Nieuwdorp  
VP Corporate Counsel – Legal  
[dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be](mailto:dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 58 62  
Fax: +32 15 33 59 59  
Liersesteenweg 4 – 2800 Mechelen – Belgique

Presse: Stefan Coenjaerts  
Corporate Communications  
[stefan.coenjaerts@staff.telenet.be](mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 55 44

Evelyne Nieuwland  
Corporate Communications  
[evelyne.nieuwland@staff.telenet.be](mailto:evelyne.nieuwland@staff.telenet.be)  
Tél.: +32 15 33 55 44

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l’Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Solutions, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2010 est disponible à notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs ([www.telenet.be](http://www.telenet.be)).